

de classes, apaiser l'antagonisme social, et par le judicieux exercice de sa plus généreuse prérogative, l'impartialité, garantir à tous les mérites, d'où qu'ils viennent, leur emploi et leur écompense.

Ainsi conçue, la Monarchie est en mesure d'étudier, non pour les esquiver, mais pour les résoudre, les graves questions qui préoccupent à cette heure l'esprit public.

Quel que soit le mode futur de ses rapports avec la Société civile, l'Eglise catholique, placée en dehors des luttes politiques, et vénérable d'autant plus, à le droit de vivre dans une pleine indépendance doctrinale et disciplinaire, sous la légitime autorité de son Chef spirituel, le Souverain Pontife. Ce serait commettre une odieuse iniquité que de la dépouiller des temples ou prièrent tant de siècles et des indemnités qui lui furent justement allouées. A l'ère des persécutions mesquines, la Monarchie ferait succéder un régime de justice et de bienveillance. Respectueuse de la liberté religieuse, elle saurait à la fois maintenir les prérogatives de l'Etat et garantir à l'Eglise le libre exercice de sa mission divine. Un régime analogue s'appliquerait aux autres cultes. On verrait seulement aboutir cette réforme tant souhaitée: la séparation de la Franc-Maçonnerie et de l'Etat.

L'armée — est-il besoin de le dire ? — ne connaîtrait plus la plaie infâme de la délation: Tous les soldats de France trouveraient en moi, qui eus l'amertume de ne pouvoir servir dans leurs rangs, un chef garant de l'honneur commun comme du sien propre. L'Armée, messieurs ! De quelle jalouse sollicitude ne devons-nous pas l'entourer ? Malgré les atteintes dont elle est l'objet, elle reste parmi nous la grande école du devoir, du dévouement et du sacrifice. Et de quelles autres vertus pouvons-nous espérer le relèvement national ?

Par la décentralisation, compatible seulement avec un pouvoir fort ; — par une législation sociale humaine aux faibles et aux opprimés ; — par l'équitable répartition de l'impôt en dehors de toute inquisition vexatoire ; — par l'organisation de retraites ouvrières au moyen du large développement des œuvres de mutualité et de prévoyance, bien des problèmes politiques et sociaux se trouveraient résolus. Ainsi serait rendu à notre race, avec sa fécondité, le génie d'initiative dont